

Agreste Champagne-Ardenne

MARNE

Les exploitations agricoles en 2007

En 2007, le nombre d'exploitations professionnelles non viticoles atteint 3 480 dans la Marne. Il a diminué à un rythme de 2 % depuis 2000 mais le taux de disparition s'est réduit par rapport à la dernière décennie. La superficie agricole utilisée par exploitation augmente annuellement de 2 ha pour parvenir à 137 ha. Les structures de taille relativement modeste restent importantes puisqu'une exploitation sur trois n'atteint pas 100 ha de SAU.

Les exploitations emploient en moyenne 1,9 équivalent temps plein par structure, soit 6 500 UTA pour l'ensemble. Le travail familial demeure prépondérant avec 72 % de la quantité de travail total réalisé. Les salariés permanents, au nombre de 1 400, voient leur effectif augmenter légèrement, montrant ainsi le dynamisme de ce secteur.

Les EARL dépassent maintenant en nombre les exploitations individuelles et exploitent la moitié de la SAU.

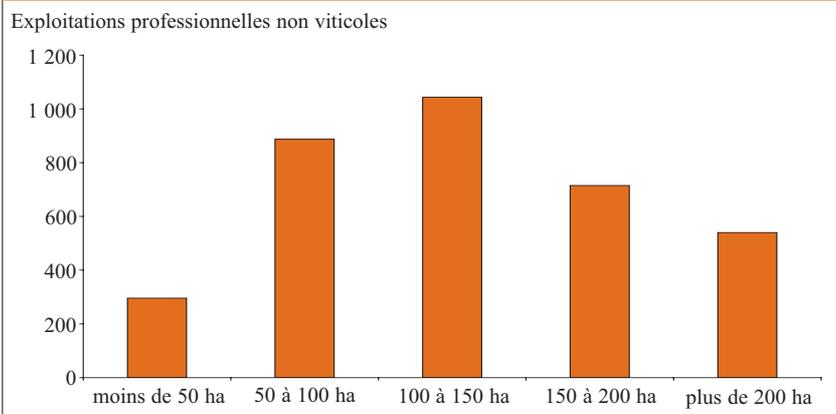
L'agriculture marnaise maintient le cap

■ 137 ha par exploitation professionnelle non viticole

En 2007, le département de la Marne compte 3 480 exploitations professionnelles non orientées principalement vers la viticulture. Celles-ci ont diminué de 13,1 % depuis le recensement agricole de 2000, soit une diminution annuelle de 2 %, un rythme plus faible que les 2,5 % observés entre les recensements de 1988 et 2000. Dans le même temps, la surface moyenne par exploitation professionnelle non viticole s'est accrue de 11 % pour atteindre 137 ha, soit une augmentation moyenne annuelle de 2 ha. Le nombre d'exploitations situées dans les tranches 100-150 ha et 150-200 ha est le même qu'en 2000. En fait, ce sont les exploitations dont la

superficie est inférieure à 100 ha qui ont le plus disparu (- 34 %). Cependant, une exploitation sur trois en 2007 a encore une taille inférieure à 100 ha et deux exploitations sur trois ne dépassent pas 150 ha, donnant une image à taille mesurée de la ferme marnaise. En 2007, une centaine d'exploitations de plus de 200 ha de plus qu'en 2000 sont dénombrées. Le phénomène d'agrandissement, s'il est bien réel, semble très progressif et est surtout dû à la disparition d'exploitations de plus petite taille. La part des exploitations de plus de 100 ha passe de 55 % en 2000 à 66 % en 2007. Elles exploitent 84 % de la surface agricole utilisée (SAU).

1 250 exploitations professionnelles agricoles non viticoles de plus de 150 ha



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

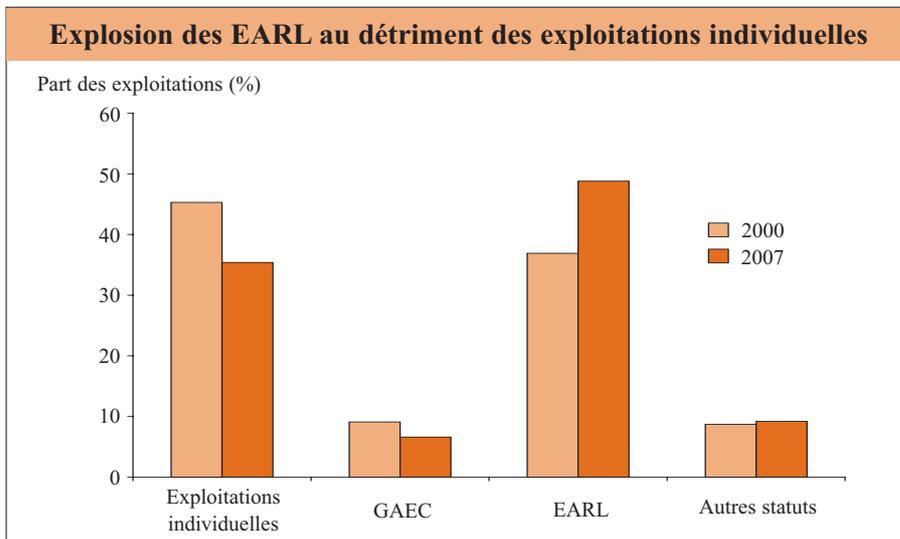
La dimension économique des exploitations marnaises, calculée à partir de leur marge brute standard (MBS), atteint 127 unités de dimension européenne (UDE).

Les exploitations de plus de 100 UDE, soit 53 % des exploitations, concentrent 75 % de la MBS des exploitations professionnelles non viticoles. Celles de

plus de 200 UDE (11 % des exploitations) contribuent pour 28 % à la MBS totale.

La moitié des exploitations sont des EARL

La part des exploitations individuelles passe de 45 % en 2000 à 35 % en 2007. Cette diminution profite aux exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) dont la part augmente de 37 % en 2000 à 49 % en 2007. Celles-ci exploitent 51 % de la SAU des exploitations professionnelles non viticoles, soit une moyenne de 142 ha par exploitation, contre 102 ha pour les exploitations individuelles. Les EARL mobilisent en moyenne 1,7 UTA par exploitation et mettent en valeur 83 ha par UTA. C'est un peu plus que les exploitations individuelles qui n'utilisent qu'1,4 UTA et n'exploitent que 71 ha par UTA. Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), déjà peu présents dans le département, diminuent également et représentent seulement 7 % des exploitations professionnelles non viticoles contre 9 % en 2000. Ils utilisent en moyenne 219 ha. Ils se distinguent par un nombre d'UTA par exploitation élevé (3,3 UTA), mais aussi par une sur-



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

face par UTA faible, 66 ha. Les GAEC mettent donc très bien en valeur le foncier en terme d'emploi. Avec environ 9 %, la part des autres statuts (sociétés

civiles essentiellement) est stable. Les sociétés civiles exploitent en moyenne 192 ha avec 2,6 UTA, soit 75 ha par UTA.

Les grandes cultures continuent à dominer

82 % des exploitations professionnelles marnaises non viticoles sont orientées vers les grandes cultures, c'est-à-dire qu'elles cultivent principalement soit des céréales et des oléoprotéagineux (COP) soit des cultures générales (COP et betteraves, pommes de terre...). Leur

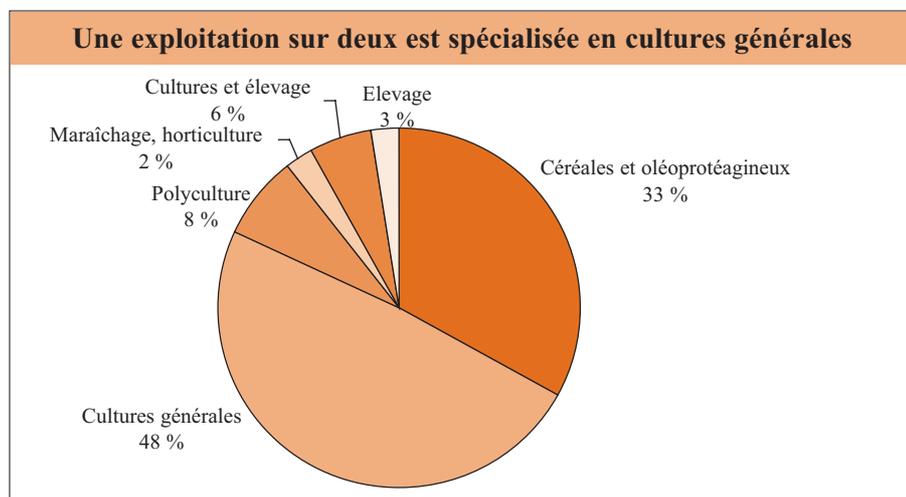
part est stable depuis le dernier recensement.

Les exploitations à orientation cultures générales dominent avec la moitié de l'ensemble des exploitations. Elles mettent en valeur en moyenne 152 ha et occupent 1,8 UTA par exploitation.

Les structures principalement orientées en COP représentent un tiers des exploitations agricoles professionnelles. Elles exploitent en moyenne 138 ha et occupent 1,4 UTA. Avec 59 % de leur SAU, les céréales et oléoprotéagineux dominent alors que dans l'orientation cultures générales, ceux-ci n'occupent que la moitié de la SAU.

Les exploitations de polyculture, qui sont essentiellement des « agri-viti », mobilisent 2,4 UTA par exploitation, du fait des travaux viticoles manuels, sur en moyenne 110 ha.

Le paysage marnais est donc plutôt stable depuis 2000, malgré une augmentation des superficies en colza non alimentaire, au détriment des jachères notamment.



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

74 ha par actif à temps plein

La quantité de travail réalisé dans les exploitations professionnelles non viticoles a diminué de 10 % depuis 2000. Elle représente 6 500 UTA, soit 1,9 UTA par exploitation. La surface moyenne mise en valeur par UTA passe de 68,7 à 73,5 ha, montrant ainsi un accroissement de la productivité du travail.

La part du travail familial est stable depuis 2000, à 72 %. Les chefs d'exploitation et coexploitants contribuent pour 64 % au travail réalisé dans les exploitations et pour 89 % au travail d'origine familial. Ce dernier chiffre est en augmentation de 4 points par rapport à 2000. 87 % des chefs d'exploitation sont à temps complet. C'est le cas seulement de 57 % des coexploitants.

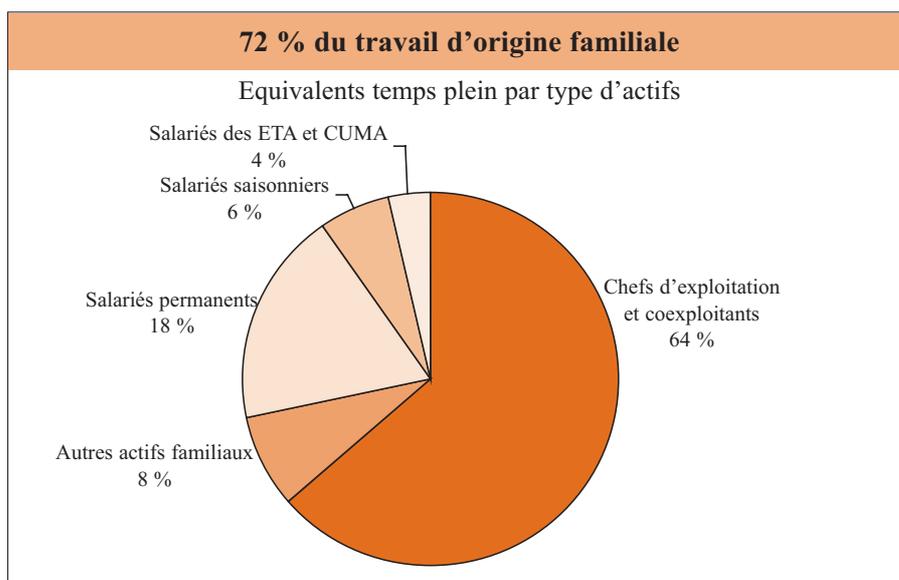
Le travail salarié, qui représente un quart de l'ensemble du travail réalisé dans les exploitations, est assuré à 75 % par des permanents. Les 750 exploitations qui ont des salariés permanents, soit 22 % de l'ensemble, emploient en moyenne 1,9 personne. Le nombre d'UTA salariées permanentes (1 190) est même en légère augmentation depuis 7 ans, ce qui est à souligner dans un contexte économique difficile et mouvant. 1 430 salariés permanents sont employés, dont deux tiers sont à temps complet. Ils étaient 1 350 en 2000. Cette légère augmentation,

alors que la quantité de travail fourni est quasiment stable, peut s'expliquer par l'émergence du travail partagé, un même salarié permanent pouvant être réparti entre plusieurs exploitations. Une autre explication se trouve sans doute dans le remplacement d'une partie des actifs familiaux par des salariés, du fait de l'augmentation de la taille des exploitations et de la baisse du nombre d'exploitants.

La part du travail fourni par les salariés saisonniers est en légère baisse, passant

de 8 % en 2000 à 6 % en 2007. Le nombre d'UTA correspondant chute de 180 unités entre 2000 et 2007. Le recours au travail temporaire aurait ainsi tendance à diminuer, au profit des salariés permanents.

La quantité de travail réalisé par les ETA et les CUMA est en très légère croissance depuis le recensement de 2000, mais leur part dans les exploitations reste faible (3,6 %). Le recours à l'entreprise ou aux CUMA reste marginal dans la Marne.



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

Des problèmes de succession dus à la pyramide des âges

400 chefs d'exploitation sont des femmes, ce qui représente 11 % de l'ensemble des chefs d'exploitation. Leur part est en augmentation régulière du fait de la pyramide des âges des exploitants. En effet, à partir de 65 ans, les femmes chefs d'exploitation sont aussi nombreuses que les hommes. Cela correspond au départ en retraite de ces derniers. Elles sont plus nombreuses parmi l'ensemble des exploitants : une

sur cinq. Mais elles ne contribuent qu'à 15 % du travail réalisé par les exploitants, travaillant plus souvent que les hommes à temps partiel. Elles participent pour 15 % au travail des salariés permanents contre 12,5 % en 2000.

Par ailleurs, un glissement de la part des exploitants et coexploitants de 50-55 ans (19 % en 2000, mais 14 % en 2007) vers celle des 55-60 ans (10 % en 2000, mais 19 % en 2007) est

observé. Les agriculteurs marnais constituent donc une catégorie socio-professionnelle vieillissante.

De plus, la part de l'ensemble des chefs d'exploitation et coexploitants de plus de 50 ans, soit 2 070 personnes, s'établit à 42 %. Dans cette population, 63 % déclarent ne pas avoir de successeur connu.

Plus de deux tiers de la SAU en fermage

21 % de la SAU des exploitations professionnelles non viticoles sont en faire valoir direct. Les terres prises en location auprès des associés, eux-mêmes propriétaires dans le cas de formes

sociétaires, représentent 7 % de la SAU. La location de terres auprès des tiers demeure le mode de faire valoir le plus utilisé avec plus de 70 % de la SAU totale.

Les chiffres clés du département de la Marne

	Ensemble des exploitations	Exploitations professionnelles	Exploitations professionnelles non viticoles
Nombre d'exploitations	13 290	8 386	3 481
UTA ¹ totales	23 624	21 959	6 477
SAU moyenne par exploitation (ha)	42	62	137
UTA moyenne par exploitation	1,8	2,6	1,9
SAU moyenne par UTA (ha)	23	24	74
MBS ² moyenne par exploitation (UDE)	100	148	127

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

¹ Unité de travail annuel (UTA)

² Marge brute standard (MBS) moyenne en UDE (Unité de dimension européenne)

Méthodologie

■ L'enquête sur la structure des exploitations de 2007 est la troisième et dernière de la décennie. Elle a été réalisée à l'automne 2007 sur un échantillon de 937 exploitations dans la Marne. Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2007 sont comparés aux données 2000 du même échantillon, qui peuvent différer légèrement du recensement exhaustif

■ La présente publication porte sur le champ des exploitations professionnelles non orientées principalement vers la viticulture. Les exploitations qui tirent plus des deux-tiers de leur marge brute standard de la viticulture en sont donc exclues. Elles feront l'objet d'une publication ultérieure. De même les exploitations non professionnelles n'ont pas été retenues. Elles présentent des caractéristiques très différentes des exploitations professionnelles, ce qui rend leur agrégation avec les exploitations professionnelles peu représentative de la population habituellement suivie par les organisations

professionnelles agricoles.

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins 1 ha de superficie agricole utilisée, ou 20 ares de cultures spécialisées, ou encore 5 ares de vignes en AOC Champagne, ou bien posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches ...).

■ **L'exploitation agricole professionnelle** satisfait à deux conditions supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 11 ha de blé ou 21 ares de vignes AOC en Champagne-Ardenne. La quantité de travail qui lui est apportée est au moins égale à 0,75 unité de travail annuel (UTA), soit celle d'une personne travaillant à trois quarts de temps pendant une année.

Définitions

Les actifs agricoles sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitations, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée. **Les exploitants** correspondent à l'ensemble chefs d'exploitations et coexploitants.

Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

Unité de travail annuel (UTA) : 1 UTA équivaut au travail d'une personne à plein temps pendant une année, soit 1 600 heures annuelles.

Orientation technico-économique (OTEX) : classification européenne des exploitations, déterminée par le poids relatif des marges brutes standard (MBS) des différentes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. Celle-ci est déterminée par pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients régionalisés de MBS.

Dimension économique : elle est mesurée par la marge brute standard totale de l'exploitation. Elle s'exprime en unité de dimension européenne (UDE). 1 UDE équivaut à 1 200 écus ou 1,33 ha équivalent-blé en Champagne-Ardenne.

Pour en savoir plus :

- Agreste Primeur, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007, n° 215 - octobre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 en Champagne-Ardenne, n° 8 - septembre 2008 et pour les départements : Ardennes n° 10, Aube n° 11, Haute-Marne n° 13 - septembre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations viticoles en 2007, n° 9 - septembre 2008
- Des données en ligne sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Champagne-Ardenne n° 12 - Septembre 2008



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information Statistique et
Economique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J-P Alloy
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen
Rédaction : J-P Alloy
Composition : M. Lallement
Impression : Imprimerie LEDUCQ
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1249-5891
Prix : 2,50 euros



HAUTE-MARNE

Les exploitations agricoles en 2007

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles réalisée à l'automne 2007 dénombre en Haute-Marne 1 850 exploitations professionnelles non viticoles. En sept ans, leur nombre a diminué de 160 unités, soit un taux de disparition annuel de 1,1 %. Cette baisse est nettement plus faible qu'au plan régional (- 1,9 %) et surtout qu'au plan national (- 2,8 %).

La concentration des exploitations est toujours prégnante : la SAU moyenne atteint un sommet avec 174 ha cultivés et l'amplification des formes sociétaires se poursuit.

Le travail réalisé dans ces exploitations diminue également : il représente en 2007 l'équivalent de 3 880 personnes à temps plein. 72 % du travail est fourni par les exploitants ; l'emploi s'établit en moyenne à 2,1 unités de travail annuel par exploitation.

Cette agriculture de grande taille résulte en partie de l'absence d'exploitations spécialisées (hors-sol, maraîchage) qui pèse sur la moyenne d'autres départements, mais surtout de l'importance des GAEC et EARL, qui mettent en valeur plus des deux tiers de la SAU.

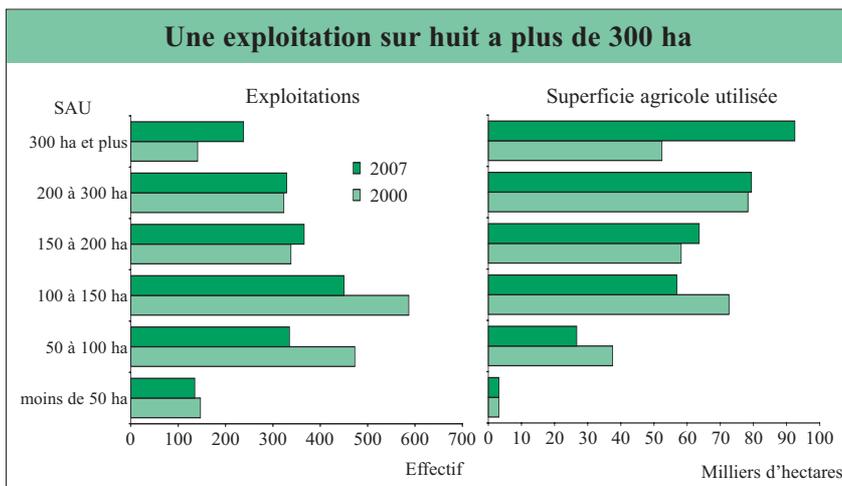
L'agriculture haut-marnaise toujours plus concentrée

■ Une surface moyenne record de 174 ha par exploitation professionnelle non viticole

Le département de la Haute-Marne compte 1 850 exploitations professionnelles non viticoles en 2007. En 2000, il en comptait 160 de plus, ce qui correspond à une baisse de 1,1 % en moyenne annuelle. Entre 1988 et 2000, cette diminution était de l'ordre de 3,9 %. La moindre baisse du nombre d'exploitations s'explique notamment par la taille très élevée des fermes. La Haute-Marne dispose de la SAU moyenne la plus élevée de France avec 174 ha par exploitation professionnelle non viticole. Elle devance désormais le Cher de plus de 15 ha et la Meuse, limitrophe, de 20 ha. Lors du dernier recensement agricole de 2000, la SAU moyenne par exploi-

tation professionnelle était de 150 ha. Le nombre des exploitations de plus de 300 ha a progressé de 69 % depuis 2000, passant de 141 à 238. La superficie totale qu'elles exploitent a augmenté de 77 % et représente 29 % de la SAU. En revanche, le nombre des exploitations de 200 à 300 ha n'est qu'en légère augmentation, ces dernières détenant encore un quart de la SAU départementale. Le nombre et la superficie des exploitations de 150 à 200 ha progressent également. Ces évolutions renforcent la tendance à la concentration des superficies dans des exploitations de taille croissante. Par contre, le nombre des unités qui ont une taille inférieure à 150 ha poursuit

Une exploitation sur huit a plus de 300 ha



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

sa diminution (- 24 % en sept ans). Malgré une nette réduction en nombre des exploitations de 100 à 150 ha entre 2000 et 2007, ces dernières demeurent les plus nombreuses, représentant un cinquième de l'ensemble.

La hausse moyenne de 24 ha de la SAU des exploitations depuis sept ans va de

pair avec l'accroissement des formes sociétaires.

La dimension économique des exploitations professionnelles non viticoles, calculée au moyen de leur marge brute standard (MBS) atteint en moyenne 112 unités de dimension européenne (UDE), soit 149 ha équivalent-blé. Le nombre

d'exploitations dans les tranches supérieures à 150 UDE est en constante progression. Elles représentent désormais 23 % des exploitations professionnelles non viticoles contre 16 % en 2000. 844 exploitations professionnelles non viticoles, soit 45 %, appartiennent aux classes supérieures à 100 UDE.

■ L'imprégnation des formes sociétaires toujours plus grande

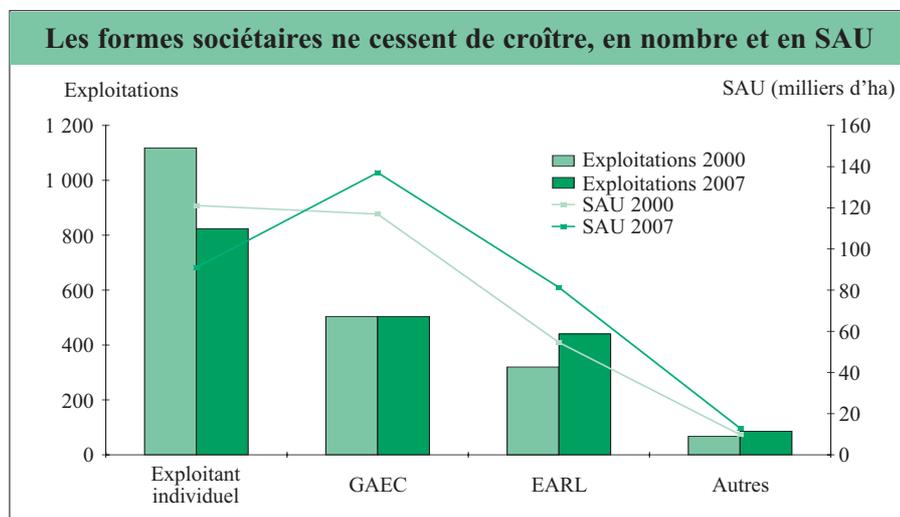
L'agrandissement des exploitations non viticoles coïncide avec l'essor des formes sociétaires. Le poids relatif des deux grandes formes sociétaires que sont les GAEC et les EARL ne cesse de croître (51 % en 2007 contre 41 % en 2000). La Haute-Marne détient encore en 2007 le deuxième rang

national en ce qui concerne la part des GAEC dans les exploitations professionnelles non viticoles. Ils représentent désormais 27 % des exploitations contre 25 % en 2000. 24 % des formes sociétaires sont des EARL contre 16 % au dernier recensement agricole. Pourtant, seules les EARL ont crû en

nombre, avec une hausse de 38 %, alors que les GAEC sont restés stables. S'agissant de la SAU exploitée, l'importance de ces deux formes sociétaires est encore plus affirmée. Alors qu'elles cultivaient un peu plus de la moitié du territoire agricole en 2000, leur part de la SAU exploitée en 2007 dépasse désormais les deux tiers.

Le poids des exploitations individuelles a diminué de plus de dix points entre 2000 et 2007. Elles ne représentent plus que 44 % des exploitations professionnelles non viticoles contre 56 % lors du dernier recensement agricole. 294 exploitations individuelles ont ainsi disparu ces sept dernières années, soit une baisse de 4 % en moyenne annuelle.

Les exploitations haut-marnaises sont de grande taille, non seulement en surface mais aussi en main-d'oeuvre. Les GAEC occupent plus de 3 unités de travail annuel (UTA) en moyenne, les EARL près de 2 UTA et les exploitants individuels 1,5 UTA.

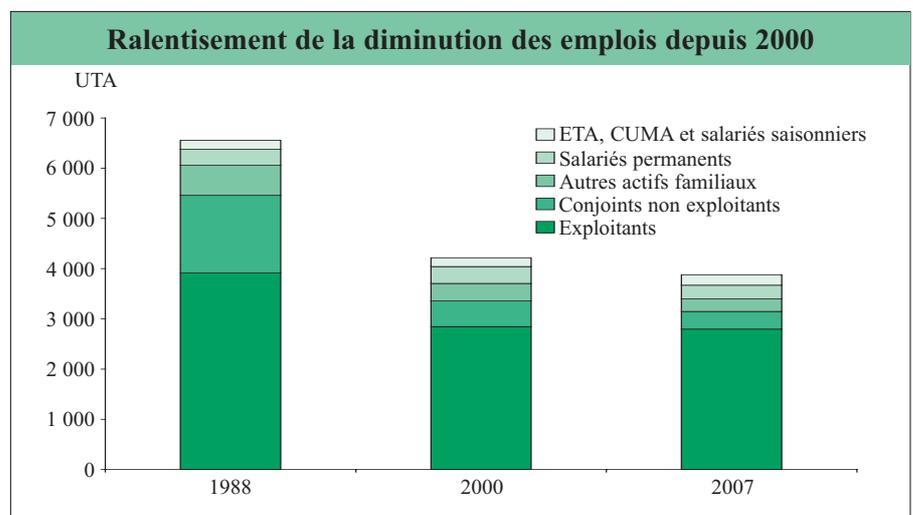


Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

■ 83 ha exploités par actif à temps plein

La quantité de travail réalisé dans les exploitations professionnelles non viticoles diminue avec la même ampleur que leur nombre, soit - 8 % depuis 2000. La productivité s'accroît toujours avec l'érosion du nombre d'UTA, mais dans une moindre mesure depuis 2000. Le rythme annuel d'augmentation de la surface exploitée par UTA n'est que de 2,1 % alors qu'il était de 3,5 % entre 1988 et 2000. La surface exploitée s'établit désormais à 83 ha/UTA.

Le travail fourni par les exploitants diminue légèrement entre 2000 et 2007. En effet, ils réalisent 2 797 UTA, c'est-à-dire l'équivalent de 2 797 personnes occupées à temps plein pendant une année en 2007, contre 2 846 en 2000. A côté du travail réalisé par les exploitants, on recense 875 UTA effectuées par les conjoints non exploitants,



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensements agricoles 1988 et 2000 (même échantillon)

les aides familiaux et les salariés permanents. Leur contribution continue de diminuer au fil des années.

L'ensemble de ces actifs effectue 3 672 UTA, ce qui correspond à 4 391 personnes travaillant de façon perma-

nente, à temps plein ou à temps partiel, sur les exploitations professionnelles haut-marnaises. Cette main-d'oeuvre est essentiellement familiale : 336 salariés sont dénombrés.

Avec les heures effectuées par les salariés saisonniers et ceux des entreprises de travaux agricoles, la quantité de travail réalisé dans les exploitations haut-marnaises atteint 3 877 UTA. Le travail saisonnier et des ETA et CUMA

représente ainsi 5 % du travail total, en hausse de 18 % depuis 2000. C'est la seule catégorie d'actifs pour laquelle une augmentation est enregistrée.

Parmi les 2 893 exploitants professionnels non viticoles, 525 sont des femmes. Leur part est cependant plus faible en terme de quantité de travail (17 %). Par contre, dans l'ensemble du travail fourni aux exploitations, leur

contribution est plus élevée : la main-d'oeuvre féminine apporte près d'un quart de la quantité de travail totale, soit 868 UTA. Les exploitantes réalisent désormais plus de la moitié de ces UTA (55 %), la part du travail réalisé par les conjointes non exploitantes ou par les autres actives ne cessant de diminuer.

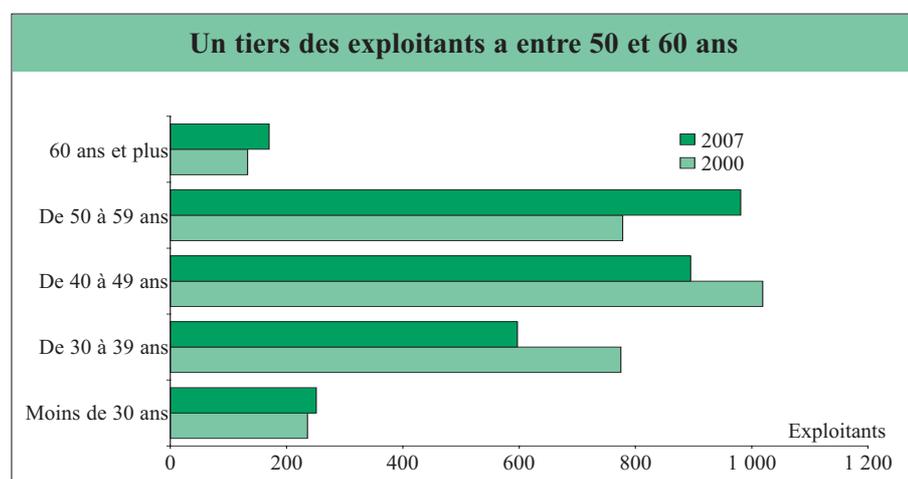
■ Un exploitant sur cinq a plus de 55 ans

La proportion des exploitants âgés de moins de 40 ans a décliné de cinq points entre 2000 et 2007. La classe d'âge de 50 à 59 ans demeure la plus représentée avec 34 % des exploitants professionnels non viticoles. Ceci est surtout dû à l'accroissement de 70 %

du nombre d'exploitants de 55 à 59 ans entre 2000 et 2007. Les exploitants de 55 ans ou plus représentent désormais 20 % des exploitants professionnels non viticoles haut-marnais. Cette augmentation trouve son explication dans le vieillissement de la génération du

baby-boom ; les exploitants nés après la guerre arrivent à l'âge de la retraite. Cette hausse, couplée au fait que seulement 30 % des exploitants de plus 50 ans ont un successeur connu, laisse augurer de futures disparitions supplémentaires d'exploitations. L'augmentation de 75 % du nombre d'exploitants de 65 ans ou plus en témoigne.

En outre, l'emploi féminin est plus important dans les tranches élevées. Près d'un tiers des exploitants de 55 ans ou plus sont des femmes alors qu'elles ne représentent que 18 % de l'ensemble des agriculteurs haut-marnais. La classe d'âge des exploitantes de 55 à 59 ans est ainsi la plus importante du département avec 23 % des agricultrices. Les femmes d'exploitants arrivés à l'âge de la retraite reprennent souvent l'activité de l'exploitation à leur compte afin de la prolonger pendant quelques années.



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

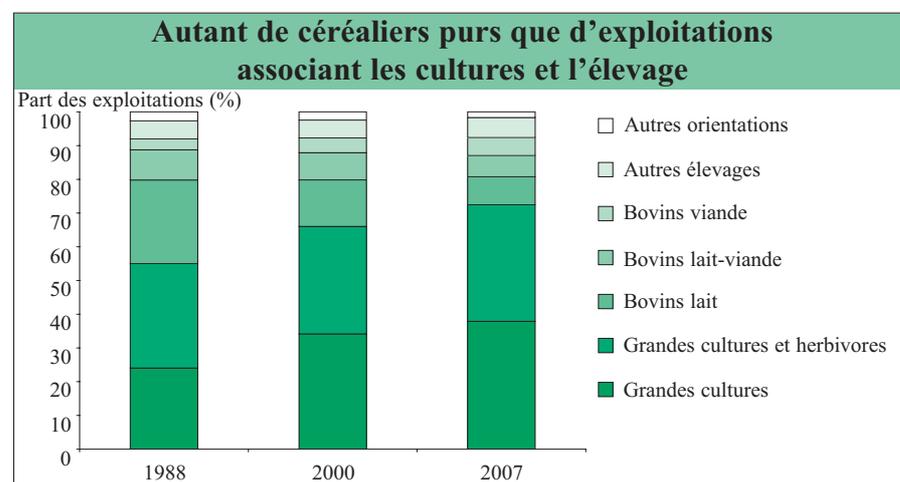
■ Les exploitations produisant des grandes cultures toujours prédominantes

Si entre le recensement agricole de 1988 et celui de 2000, il y a eu de fortes variations dans la répartition des exploitations entre les différentes orientations technico-économiques (OTEX), les résultats de l'enquête 2007 montrent que le classement dans les différentes OTEX se stabilise. En effet, la Haute-Marne est caractérisée par deux systèmes de production dominants : les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux et en culture-élevage, avec respectivement 700 et 640 unités (38 et 35 % de l'ensemble).

La part des exploitations associant cultures et herbivores augmente globalement, au détriment des exploitations spécialisées en lait ou associant le lait et la viande. C'est une conséquence de la mise aux normes des bâtiments

d'élevage. Celle-ci a surtout concerné les élevages laitiers, spécialisés ou non, qui se sont regroupés pour rentabiliser les coûts engendrés par cette

opération. Les exploitations bovines représentent encore 19 % des exploitations professionnelles non viticoles.



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensements agricoles 1988 et 2000 (même échantillon)

Les chiffres clés du département de la Haute-Marne

	Ensemble des exploitations	Exploitations professionnelles	Exploitations professionnelles non viticoles
Nombre d'exploitations	2 436	1 870	1 853
UTA ¹ totales	4 112	3 929	3 877
SAU moyenne par exploitation (ha)	136	173	174
UTA moyenne par exploitation	1,7	2,1	2,1
SAU moyenne par UTA (ha)	80	82	83
MBS ² moyenne par exploitation (UDE)	87	112	112

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

¹ Unité de travail annuel (UTA)

² Marge brute standard (MBS) moyenne en UDE (Unité de dimension européenne)

Méthodologie

■ L'enquête sur la structure des exploitations de 2007 est la troisième et dernière de la décennie. Elle a été réalisée à l'automne 2007 sur un échantillon de 592 exploitations en Haute-Marne. Celles d'entre elles qui auront poursuivi leur activité seront interrogées, comme l'ensemble des exploitations actives, dans le cadre du recensement agricole de 2010. Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2007 sont comparés aux données 2000 du même échantillon, qui peuvent différer légèrement du recensement exhaustif.

■ La présente publication porte sur le champ des exploitations professionnelles. Les exploitations non professionnelles sont donc exclues. Elles présentent des caractéristiques très différentes des exploitations professionnelles, ce qui rend leur agrégation avec les exploitations professionnelles peu représentative de la population habituellement suivie par les organisations

professionnelles agricoles.

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole utilisée, ou 20 ares de cultures spécialisées, ou encore, 5 ares de vignes en AOC Champagne, ou bien posséder un autre élément de production supérieure à un minimum (une vache, dix ruches...).

■ **L'exploitation agricole professionnelle** satisfait à deux conditions supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 11 hectares de blé ou 21 ares de vignes AOC en Champagne-Ardenne. La quantité de travail qui lui est apportée est au moins égale à 0,75 unité de travail annuel (UTA), soit celle d'une personne travaillant à trois quarts de temps pendant une année.

Définitions

Les actifs agricoles sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitations, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée. **Les exploitants** correspondent à l'ensemble chefs d'exploitations et coexploitants.

Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

Unité de travail annuel (UTA) : 1 UTA équivaut au travail d'une personne à plein temps pendant une année, soit 1 600 heures annuelles.

Orientation technico-économique (OTEX) : classification européenne des exploitations, déterminée par le poids relatif des marges brutes standards (MBS) des différentes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. Celle-ci est déterminée par pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients régionalisés de MBS.

Dimension économique : elle est mesurée par la marge brute standard totale de l'exploitation. Elle s'exprime en unité de dimension européenne (UDE). 1 UDE équivaut à 1 200 écus ou 1,33 ha équivalent-blé en Champagne-Ardenne.

Pour en savoir plus :

- Agreste Primeur, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007, n° 215 - octobre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 en Champagne-Ardenne n° 8 - septembre 2008 et pour les départements de la région : Ardennes n° 10, Aube n° 11, Marne n° 12 - septembre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations viticoles en 2007, n° 9 - septembre 2008
- Des données en ligne sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Champagne-Ardenne n° 13 - Septembre 2008



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique
et économique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J.P. Alloy
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen
Rédaction : D. Bates
Composition : M. Lallement
Impression : Imprimerie LEDUCQ
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1249-5891
Prix : 2,50 euros